

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2013 À 14 HEURES 30 À STRASBOURG – SALLE DES CONSEILS DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA CUS

Convocation du 20 mars 2013

Membres en exercice : 49 titulaires
49 suppléants

Membres présents : 21 titulaires
9 suppléants

Délibération n°220 du Comité syndical

Le budget supplémentaire 2013 se présente comme le report du Compte administratif 2012 sur le budget 2013 du Syndicat mixte pour le SCOTERS.

Présentation du budget supplémentaire 2013

Le budget supplémentaire 2013 du Syndicat mixte permettra :

- 1) de reporter le résultat de l'exercice 2012 sur le budget 2013,
- 2) d'abonder les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la manière suivante :
 - répartition de l'excédent de fonctionnement : 30 000€ en investissement, pour la mise en œuvre du SCOTERS, sur les charges à caractère général, de personnel et les dotations aux amortissements
 - inscription de l'excédent d'investissement sur les frais liés à la mise en œuvre du SCOTERS

Le Compte administratif 2012 fait apparaître les résultats cumulés suivants :

Section de fonctionnement	excédent	+ 96 237,30 €
Section d'investissement	excédent	+ 104 596,37 €

Après affectation du résultat, il est proposé d'abonder les lignes budgétaires de la façon suivante :

En section de fonctionnement pour un montant de 66 237,30 € :

Dépenses

011 Charges à caractère général	56 737,30 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	5 000,00 €

68 Dotations aux amortissements	1 500,00 €
---------------------------------	------------

Recettes

002 Excédent de fonctionnement reporté	66 237,30 €
--	-------------

En section d'investissement pour un montant de 136 096,37 € (104 596,37 € de résultat cumulé plus 30 000 € affectation de résultat de fonctionnement et plus 1 500 € d'amortissement des immobilisations)

Dépenses

20 Immobilisations incorporelles	130 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	6 096,37 €

Recettes

28 Amortissements des immobilisations	1 500,00 €
001 Excédent d'investissement	134 596,37 €

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

Arrête, par chapitre, le budget supplémentaire pour l'exercice 2013 du Syndicat mixte aux sommes suivantes :

En section de fonctionnement pour un montant de 66 237,30 € :

Dépenses

011 Charges à caractère général	56 737,30 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	5 000,00 €
68 Dotations aux amortissements	1 500,00 €

Recettes

002 Excédent de fonctionnement reporté	66 237,30 €
--	-------------

En section d'investissement pour un montant de 136 096,37 €

Dépenses

20 Immobilisations incorporelles	130 000,00 €
----------------------------------	--------------

21 Immobilisations corporelles

6 096,37 €

Recettes

28 Amortissements des immobilisations

1 500,00 €

001 Excédent d'investissement

134 596,37 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le - 2 AVR. 2013

La publication le - 2 AVR. 2013

Strasbourg, le

- 2 AVR. 2013

Le Président
Jacques BIGOT

